

Environnement-commissions

Démarrage des travaux de la commission de protection de l'environnement



TUNIS, 12 fév. 2009 (TAP) - Les travaux de la première réunion de la commission sectorielle de protection de l'environnement et du développement durable ont démarré, jeudi, à Tunis, dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du XIème plan de développement et de l'élaboration du plan dynamique 2010-2014.

M. Nadhir Hamada, ministre de l'Environnement et du développement durable a souligné, à cette occasion, l'importance de l'évaluation et du suivi des réalisations accomplies dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable conformément à une approche souple qui tient compte des exigences et des évolutions de chaque étape de progrès.

Il a ajouté que cette évaluation coïncide avec la réalisation d'un nombre de projets et programmes environnementaux dont l'exploitation des eaux traitées dans le domaine agricole, la gestion des déchets et le renforcement du contrôle de l'environnement.

Le ministre a appelé les membres de la commission à présenter des propositions pour la réalisation de projets futurs dans le cadre du plan dynamique.